



NIGER
RÉPONSE RAPIDE
INONDATIONS
2020

20-RR-NER-45057

Louise Aubin

Coordinateur Résident / Humanitaire

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

Les agences bénéficiaires ont été consultées en bilatérale pour recueillir leurs contributions. À la fin du rapport, il a été partagé à l'équipe humanitaire pays pour leurs contributions avant la soumission au Secrétariat du CERF

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Merci de confirmer que le rapport final été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

Entre juillet et septembre 2020, le Niger a fait face à des pluies diluviennes qui ont fortement affecté les populations dont les conditions de vie étaient déjà précaires. Ces pluies ont causé d'importants dégâts et de pertes qui ont poussé les populations à quitter leurs maisons endommagées ou détruites pour se réfugier dans des sites spontanés et des bâtiments publics (écoles). Le financement CERF a été stratégique pour garantir une réponse d'urgence dans une période où aucun financement n'était disponible. Environ 207,564 sur 342,263 personnes sinistrées enregistrées à la date du 10 septembre 2020 ont été assistées urgemment pendant 6 mois dans les secteurs prioritaires des abris et biens non alimentaires, de la santé y compris la santé de la reproduction, de l'eau, l'hygiène et l'assainissement et de la protection y compris les violences basées sur le genre. À ce jour, aucune perspective de financement pour la prise en charge des sinistrés n'existe pour poursuivre les activités d'assistance.

Valeur ajoutée du financement CERF :

Les fonds CERF ont permis de répondre aux besoins urgents de 207,564 personnes sinistrées dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri, Dosso et dans la commune 5 de la région de Niamey à travers les résultats ci-après :

- 4,500 ménages de 40,402 personnes ont reçu 4,500 kits abris d'urgence et 3,000 biens non alimentaires
- 199,851 sinistrés ont bénéficié d'assistance en eau, hygiène et assainissement
- 117,377 personnes ont reçu une assistance des soins en santé et en santé de la reproduction
- La dignité de 49,521 sinistrés a été restaurée à travers la distribution de kits de dignité et un soutien psychosocial
- 84,237 personnes ont bénéficié d'une assistance en protection
- Les capacités de 96 partenaires humanitaires sur la protection transversale, y compris les violences basées sur le genre (VBG) et la protection de l'enfance ont été renforcées

Grâce à ces activités prioritaires mises en œuvre, les fonds CERF ont permis de répondre à la requête du Gouvernement qui voulait que les partenaires humanitaires l'appuient à prendre en charge urgemment les personnes affectées par les inondations dans les secteurs prioritaires identifiés

Oui, l'allocation du CERF a permis de renforcer la coordination. En effet, de l'évaluation des besoins à la planification des activités jusqu'à leur mise en œuvre et suivi, la collaboration et la coordination se sont avérées cruciales pour répondre de manière holistique aux besoins des personnes affectées et obtenir des résultats durables. Le CERF a permis de renforcer la collaboration entre les différents secteurs prioritaires identifiés au titre de cette allocation en favorisant de meilleurs dialogues entre les différents groupes sectoriels dans les zones de mises en œuvre et au niveau national. Ce fut le cas où sous la demande du Cabinet du Premier Ministre, OCHA a réuni les agences bénéficiaires des fonds CERF pour faire un bilan sur la mise en œuvre des projets financés au titre de cette allocation en présence des autorités. La rencontre a permis de s'assurer que les activités mises en œuvre par les agences bénéficiaires répondent aux priorités du Gouvernement et aussi que les activités sont complémentaires étant donné que ce sont les mêmes personnes qui sont ciblées dans les mêmes zones.

En plus de la coordination des activités, des réflexions ont été menées en présence du coordonnateur des sites des sinistrés de la région de Niamey pour trouver des financements ou des partenaires qui sont prêts à continuer les activités en cours afin de garantir la continuité de l'assistance à ces personnes vulnérables. Aussi, des réflexions ont été menées afin de viabiliser un site qui a été identifié pour accueillir les sinistrés de la région de Niamey.

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹ :

Les quatre domaines prioritaires humanitaires à savoir l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; l'éducation dans les crises prolongées et les autres aspects de la protection ont été pris en compte dans cette allocation à travers les secteurs prioritaires retenus. Les premières évaluations des besoins ont montré que plusieurs femmes et enfants (surtout les filles) avaient besoin de protection. C'est la raison pour laquelle deux projets sur les quatre soumis ont été axés spécifiquement sur la protection générale et les violences basées sur le genre. Ces personnes ayant été affectées par cette catastrophe naturelle (inondations) avaient besoin d'une prise en charge urgente en soutien psychosocial et d'un environnement protecteur pour s'installer avec leur famille et se reconstruire.

Pour faire progresser ces quatre domaines susmentionnés, le secrétariat du CERF doit procéder à des plaidoyers forts à tous les niveaux (au siège et sur le terrain à travers des messages clés où lors des missions de haut niveau) pour que ces domaines soient intégrés dans toutes les activités humanitaires. Aussi, le Secrétariat du CERF doit produire des orientations et organiser des séances de formation sur l'importance d'intégrer ces quatre domaines dans la planification et dans la mise en œuvre des projets. Des orientations sur comment intégrer ces quatre domaines doivent être également prévues afin de guider les agences bénéficiaires des fonds CERF à la prise en compte effective de ces domaines.

Les principaux défis auxquels fait face la communauté humanitaire : l'absence de données désagrégées dans les différents rapports d'évaluations continue d'être une contrainte majeure pour mesurer les besoins spécifiques des différentes catégories de personnes vulnérables. Très peu d'outils utilisés pour les évaluations prennent en compte l'aspect genre dans sa globalité. Au-delà des outils, très peu de personnes sont assez formées pour la prise en compte du genre dans les activités humanitaires. Les stratégies pour guider les clusters pour la prise en compte effective du genre dans leurs activités ne sont pas assez maîtrisées par les membres des clusters. De plus, les besoins des personnes vivant avec un handicap ne sont pas clairement identifiés dans les évaluations des besoins. Ceci rend difficile la prise en compte des besoins spécifiques de cette catégorie de personne au cours de la réponse.

Pour répondre aux défis liés au genre, OCHA facilite l'organisation de formations pour la prise en compte effective de l'aspect genre dans toutes les interventions humanitaires et aussi dans toutes les planifications humanitaires. C'est dans ce sens que OCHA a facilité en collaboration avec le siège de OCHA et OXFAM, une séance de formation à tous les staffs de OCHA et les membres du groupe genre sur l'analyse genre dans l'action humanitaire. OCHA a aussi facilité une formation sur l'outil Marqueur Genre et Âge afin d'améliorer la prise en compte du genre dans l'action humanitaire. Dans les prochaines étapes du plan d'action du groupe genre, une stratégie genre devra être développée pour guider la communauté humanitaire dans la prise en compte du genre dans l'action humanitaire. Une série d'activités vont être mises en œuvre tout au long de l'année afin d'améliorer la prise en compte du genre dans l'action humanitaire.

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	2 576 025 194
CERF	5 019 416
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	542 435
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	5 561 851

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
IOM	20-RR-IOM-024	Abris et articles non alimentaires - Abris et articles non alimentaires	2 000 000
UNFPA	20-RR-FPA-029	Santé - Santé	299 999
UNFPA	20-RR-FPA-029	Protection - Violence sexiste	200 000
UNHCR	20-RR-HCR-025	Protection - Protection	500 124
UNICEF	20-RR-CEF-048	Eau, assainissement et hygiène - Eau, assainissement et hygiène	1 251 962
UNICEF	20-RR-CEF-048	Santé - Santé	767 331
Total			5 019 416

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	3 324 429
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	498 601
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	582 939
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	613 447
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	1 694 987
Total	5 019 416

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subventions en annexe.

1. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire :

Des pluies torrentielles et de fortes inondations dues à la crue du fleuve ont endommagé les récoltes et détruit des maisons principalement dans les régions de Maradi (14,003 maisons effondrées), Dosso (3,344 maisons effondrées), Tahoua (5,866 maisons effondrées). Plus de 340,000 personnes affectées par les inondations ont besoin d'une assistance humanitaire urgente. Le nombre de personnes risquant les inondations et prévu dans le plan de contingence national du pays pour 2020 a été dépassé alors que la saison des pluies n'est pas encore terminée. Les conclusions d'une évaluation rapide conjointe composée de responsables gouvernementaux et de partenaires humanitaires, le 24 août ont relevé d'importants besoins urgents dans les secteurs des abris et biens non alimentaires, de la santé, et de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Le manque d'eau potable, l'accès limité aux services de santé et les conditions de vie déplorables ont accru le risque d'épidémies comme le choléra.

La promiscuité dans laquelle se retrouvent les familles augmente les risques de violation des droits humains (protection), notamment en ce qui concerne les violences basées sur le genre et la santé des femmes et des filles.

Face à ces besoins croissants, le gouvernement du Niger a sollicité le soutien de l'ONU pour fournir une assistance humanitaire. Malgré la réponse initiale fournie par le gouvernement et les partenaires humanitaires, les besoins restent encore élevés.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF :

En réponse à la requête du Gouvernement pour apporter une assistance urgente aux personnes touchées par les inondations, le Secrétariat du CERF a alloué 5 millions de dollars USD au Niger le 19 septembre à travers les fonds CERF réponse rapide. Cette allocation a permis de prendre en charge environ 207,564 personnes, dont 42,809 femmes, 48,845 hommes, 59,114 filles et 56,796 garçons dans les secteurs prioritaires identifiés :

- 141,777 personnes ont reçu des kits WASH (savon et produits de traitement de l'eau à domicile)
- 32,977 personnes ont eu accès à des services d'assainissement de base à travers la construction de 719 latrines d'urgence. En plus, 51 fosses de latrines ont été régulièrement vidangées sur le site d'installation des sinistrés de Niamey ;
- 5,420 personnes ont eu un accès temporaire à l'eau potable à travers le water trucking dans la région de Niamey.
- 20,633 personnes ont eu un accès durable à l'eau potable à travers la réhabilitation de points d'eau endommagés.
- 42,999 personnes ont bénéficié des soins de santé (dont 18,615 hommes et 24,384 femmes),
- 21,716 enfants de moins de 5 ans (10,086 garçons et 11,630 filles) ont été vaccinés contre les maladies évitables par la vaccination dont la rougeole
- 14 districts sanitaires (DS) ont été dotés en intrants médicaux nécessaires pour la mise en œuvre des activités de prise en charge des populations affectées.
- 1,359 volontaires communautaires ont été formés sur la purification de l'eau, l'hygiène et la propreté des lieux de séjour ainsi que sur la protection des enfants en situation difficile et précaire. Cela au travers des Pratiques Familiales Essentielles – PFE qui englobent ces différents comportements ;
- 41,548 femmes et filles ont bénéficié des services de santé de la reproduction, 6,676 femmes et filles enceintes ont reçu des kits hygiènes d'accouchement
- 14,452 personnes affectées y compris les survivantes des VBG ont bénéficié d'appui psychosocial
- 4,500 kits d'abris d'urgence et 3,000 biens non alimentaires ont été distribués pour 4,500 ménages de 40,402 personnes
- Un total de 8,720 femmes en âges de procréer ont reçu des kits de dignité compris dans les kits bien non alimentaires.
- 76,094 personnes sinistrées ont été sensibilisées sur des thématiques clés de la protection (VBG, protection de l'enfance, la cohabitation pacifique, etc.) à travers les radios communautaires
- 1993 personnes ont reçu une subvention monétaire (Cash Grant) à travers les activités du HCR
- 1,547 personnes ont bénéficié de documents d'état civil
- 2,965 kits enfants ont été distribués par le HCR et ses partenaires
- 1,993 personnes à besoins spécifiques (PBS) identifiés par les comités de protection ont reçu un Cash Grant de 50 dollars américains chacun

Personnes ayant reçu une assistance directe :

La méthodologie d'estimation des bénéficiaires a consisté à superposer le nombre de bénéficiaires par secteur et désagrégées par sexe et âge. Comme les secteurs ont les mêmes cibles, les chiffres des secteurs qui ont assisté le plus grand nombre de personnes selon le sexe et l'âge ont été considérés pour estimer les bénéficiaires en évitant des doublons. Cette méthodologie permet d'avoir le total des bénéficiaires désagrégé selon le sexe et l'âge.

La cible prévue a été dépassée de plus de 14%. Cette hausse peut s'expliquer entre autres par :

- Un plus grand nombre de personnes en âge de procréer servies en kits dignité
- Un plus grand nombre de femmes et filles ayant bénéficié des services de santé de la reproduction
- Un plus grand nombre de personnes ayant eu accès à des services d'eau et d'hygiène
- Plus de structures de soins renforcées
- Plus de personnes sensibilisées sur la protection

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

- 262,694 personnes (dont 162,870 femmes 70,927 hommes et 28,897 enfants- filles et garçons) ont été indirectement touchées par les messages de sensibilisation véhiculés à travers les radios communautaires sur les voies de transmission et moyens de prévention des maladies transmissibles comme la COVID-19 pour le volet WASH.
- 131,311 hommes, 138,522 femmes, et 43,219 adolescents répartis dans 14 districts sanitaires ont été sensibilisés sur les maladies à déclaration obligatoire, les pratiques familiales essentielles et les signes de référencement
- 457 personnes ont été embauchées pour la construction des abris d'urgence et ont été engagées pour appuyer le processus de distribution des kits d'abris et de biens non alimentaires
- Les habitants des sites cibles ont bénéficié de campagne de sensibilisation sur la prévention des catastrophes naturelles ainsi que sur le COVID-19 à travers les activités du groupe abris et biens non alimentaires
- 7,652 personnes non sinistrées ont eu accès à des services de santé dans les installations prévues pour les personnes sinistrées. Aussi, dans le domaine de la protection, 1,453 filles des quartiers non sinistrés ont bénéficié des serviettes hygiéniques et des kits de dignité. Environ 85,000 personnes ont bénéficié des informations sur les services de santé de la reproduction et sur les mécanismes de protection contre les VBG à travers les médias.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Santé - Santé	40,558	22,314	36 382	25,542	124,796	21,067	48,845	16,203	31,262	117,377
Protection - Violence sexiste	17,820	2,970	14,850	8,910	44,550	20,056	2,893	17,564	9,008	49,521
Protection - Protection	13,269	10,961	18,461	14,999	57,690	17,979	32,015	16,741	17,502	84,237
Abris et articles non alimentaires - Abris et articles non alimentaires	5,701	4,783	10,139	8,627	29,250	8,748	6,611	13,782	11,261	40,402
Eau, assainissement et hygiène - Eau, assainissement et hygiène	43,613	38,161	50,973	48,974	181,721	42,809	41,132	59,114	56,796	199,851
Total	43,613	38,161	50,973	48,974	181,721	42,809	48,845	59,114	56,796	207,564

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	0	0
Retournés	0	0
Déplacés internes	0	0
Communautés d'accueil	0	0
Autres personnes touchées	181,721	207,564
Total	181,721	207,564

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF		Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Femmes	43,613	42,809	1,832	1,798
Hommes	38,161	48,845	1,603	1,728
Filles	50,973	59,114	2,141	2,483
Garçons	48,974	56,796	2,057	2,385
Total	181,721	207,564	7,633	8,394

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

3. RAPPORTS DES PROJETS

3.1 Rapport du projet 20-RR-IOM-024

1. Information sur le projet			
Agence :	IOM	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Abris et articles non alimentaires	Code du projet :	20-RR-IOM-024
Titre du projet :	Assistances en abris d'urgence et bien non alimentaires aux sinistrés victimes des inondations au Niger		
Date de début :	06/10/2020	Date de fin :	05/04/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 2 000 000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 2 000 000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 187 034
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 84 034
	Partenaires ONG nationale		US\$ 103 000
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

L'enveloppe de US\$ 2,000,000 attribuée au secteur Abri et biens non alimentaires a permis à l'OIM et ses partenaires de mise en œuvre de fournir des abris d'urgence et des biens non alimentaires (BNA) à 4 500 ménages soit 40,402 personnes sinistrées. Au total, 500 kits abris d'urgence ont été distribués à 500 ménages à Tillabéry, 2,000 kits abris d'urgence et 1,000 kits BNA pour 2,000 ménages à Maradi, 1,000 kits abris d'urgence et 1,000 kits BNA à 1,000 ménages à Dosso et 1,000 kits d'abris d'urgence et 1,000 kits BNA à 1,000 ménages à Niamey. Un total de 8,720 femmes en âges de procréer ont reçu des kits de dignité compris dans les kits bien non alimentaires.

L'ensemble des interventions de la réponse humanitaire a été réalisé dans les trois premiers mois qui ont suivi l'obtention des fonds, soit entre octobre et décembre 2020. Il est important de noter que cette assistance a concerné uniquement les ménages les plus vulnérables sinistrés des inondations de 2020, les dégâts ayant été catastrophiques sur l'ensemble du territoire du Niger.

3. Modifications

RAS

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires - Abris et articles non alimentaires									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	5,701	4,783	10,139	8,627	29 250	8,748	6,611	13,782	11,261	40,402
Total	5,701	4,783	10,139	8,627	29,250	8,748	6,611	13,782	11,261	40,402
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	303	250	342	334	1,229	167	134	187	181	669

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Plusieurs groupes de personnes ont bénéficié indirectement des activités. D'une part, celles qui ont été employées comme main-d'œuvre spécialisée pour la construction des abris d'urgence et ont été engagées pour appuyer le processus de distribution des kits d'abris et de biens non alimentaires. À ce titre, plus de 457 personnes ont été embauchées. En sus de la main-d'œuvre, des fonds ont été injectés dans l'économie locale à travers des achats effectués chez les commerçants locaux. Enfin, les habitants des sites cibles ont bénéficié de campagne de sensibilisation sur la prévention des catastrophes naturelles ainsi que sur le COVID-19.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Assister les personnes sinistrées en abris d'urgence et bien non alimentaires dans les régions et départements concernés			
Résultat 1	Les populations sinistrées des inondations dans les régions et départements ciblés sont assistées directement en abris et bien non alimentaires			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires - Abri et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de ménages sinistrés des inondations assistés en kit abris dans la région de Maradi	2,000	2,000 kits abris distribués à Maradi	Liste d'émargement et rapport de distribution ONG DEDI
Indicateur 1.2	Nombre de ménages sinistrés des inondations assistés en kit abris dans la région de Tillabéri – Niamey	1,500	500 kits abris distribués à 500 ménages à Tillabery; 1,000 kits abris distribués à 1,000 ménages à Niamey.	Listes d'émargement et rapports de distribution ONG AHDD et DRC
Indicateur 1.3	Nombre de ménages sinistrés des inondations assistés en kit abris dans la région de Dosso	1,000	1,000 kits abris distribués à 1,000 ménages à Dosso	Liste d'émargement et rapport de distribution ONG AHDD
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	RAS			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Distribution des kits abris d'urgence aux sinistrés des inondations de la région de Maradi	ONG DEDI		
Activité 1.2	Distribution des kits abris d'urgence aux sinistrés des inondations de la région de Tillabéri – Niamey	ONG DRC et ONG AHDD		
Activité 1.3	Distribution des kits abris d'urgence aux sinistrés des inondations de la région de Dosso	ONG AHDD		
Activité 1.4	Suivi des distributions des partenaires sur le terrain	OIM et MAH/GC		
Résultat 2	Les lieux publics occupés (écoles, mosquées et autres) par les populations sinistrées dans les régions et départements ciblés sont évacués			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires - Abri et articles non alimentaires			

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de ménages sinistrés des inondations assistés en kits BNA dans la région de Maradi	1,000	1,000 kits BNA à Maradi]	Liste émarginée de distribution et rapport DEDI
Indicateur 2.2	Nombre de ménages sinistrés des inondations assistés en kits BNA dans la région de Tillabéri – Niamey	1,000	1,000 kits BNA à Niamey	Liste émarginée de distribution et rapport ONG AHDD
Indicateur 2.3	Nombre de ménages sinistrés des inondations assistés en kits BNA dans la région de Dosso	1,000	1,000 kits BNA à Dosso	Liste émarginée de distribution et rapport ONG AHDD
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		RAS		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Distribution des kits BNA aux sinistrés des inondations de la région de Maradi	ONG DEDI		
Activité 2.2	Distribution des kits BNA aux sinistrés des inondations de la région de Tillabéri – Niamey	ONG AHDD		
Activité 2.3	Distribution des kits BNA aux sinistrés des inondations de la région de Dosso	ONG AHDD		

Résultat 3 Les sinistrés des inondations dans les régions et départements concernés sont relogés vers les zones de relogement identifiées par les autorités locales et gouvernementales.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires - Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Nombre de ménages relogés dans les sites de relogement identifiés par les autorités locales dans la région de Maradi	2,000	0	Liste de distribution et rapport ONG DEDI, différents rapports d'évaluation de la coordination et les orientations édictées par le Gouvernement
Indicateur 3.2	Nombre de ménages relogés dans les sites de relogement identifiés par les autorités locales dans la région de Tillabéri - Niamey	1,500	0	Voir les rapports ONG AHDD et DRC, différents rapports d'évaluation de la coordination et les orientations édictées par le Gouvernement
Indicateur 3.3	Nombre de ménages relogés dans les sites de relogement identifiés par les autorités locales dans la région de Dosso	1,000	0	Le rapport du partenaire AHDD, différents rapports d'évaluation de la coordination et les orientations édictées par le Gouvernement
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Avant la réalisation du projet, les familles ont été obligées par le Gouvernement de quitter les écoles, empêchant les relogements prévus, situation dont OCHA était informée et qui a été suivie.		

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Accompagnement du relogement des sinistrés vers les zones et les sites de relocalisation identifiés par les autorités à Maradi	Les interventions de partenaires ont été réorientées vers les zones et villages d'accueil des sinistrés qui ont été obligés de quitter les écoles par le Gouvernement en vue de faciliter la reprise des classes. Voir le rapport du partenaire DEDI
Activité 3.2	Accompagnement du relogement des sinistrés des inondations vers les sites de relocalisation identifiés par les autorités dans la région de Tillabéri – Niamey	Les interventions de partenaires ont été réorientées vers les zones et villages d'accueil des sinistrés qui ont été obligés de quitter les écoles par le Gouvernement en vue de faciliter la reprise des classes. Voir le rapport des partenaires DRC et AHDD
Activité 3.3	Accompagnement du relogement des sinistrés des inondations vers les sites de relogement identifiés par les autorités dans la région de Dosso	Les interventions de partenaires ont été réorientées vers les zones et villages d'accueil des sinistrés qui ont été obligés de quitter les écoles par le Gouvernement en vue de faciliter la reprise des classes. Voir le rapport du partenaire AHDD

Résultat 4 Les sinistrées des inondations dans les régions et départements concernées sont servies en kit de dignité

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Abris et articles non alimentaires - Abris et articles non alimentaires			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Nombre de sinistrés à l'âge de procréation servie en kit de dignité dans la région de Maradi	1268	5,621	Liste d'émergence et rapport de distribution ONG DEDI
Indicateur 4.2	Nombre de sinistrées à l'âge de procréation servie en kit de dignité dans la région de Tillabéri – Niamey	1264	1,264	Listes d'émergences et rapports de distribution ONGs DRC et AHDD
Indicateur 4.3	Nombre de sinistrées à l'âge de procréation servie en kit de dignité dans la région de Dosso	1268	1,268	Liste d'émergence et rapport de distribution ONG AHDD
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Sur recommandation des femmes réunies en focus group discussions par le partenaire DEDI, les articles des 1,268 kits de dignité ont été distribués entre 5,621 femmes en âge de procréer dans la région de Maradi, du fait du nombre élevé de femmes dans les ménages ciblés.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 4.1	Identification, enregistrement et distribution des kits de dignité dans la région de Maradi	DEDI		
Activité 4.2	Identification, enregistrement et distribution de kits de dignité dans la région de Tillabéri - Niamey	AHDD & DRC		
Activité 4.3	Identification, enregistrement et distribution des kits de dignité dans la région de Dosso	AHDD		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés² qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)³ :

Cette réponse a été basée sur les évaluations faites par le gouvernement du Niger à travers la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et le Ministère de l'Action Humanitaire (MAHGC). C'est sur la base de ces informations que les partenaires de mise en œuvre ont effectué le ciblage des sites et des ménages à assister. Lors de ces évaluations et ciblage, des entretiens avec des familles et des discussions de groupe avec des informateurs clés ont été réalisés. Ces évaluations ont permis d'échanger avec les personnes affectées et de recueillir leurs points de vue sur leurs besoins réels d'assistance. Ces activités ont été aussi facilitées par le Cluster Protection qui a également fourni un appui pour la concertation avec les communautés bénéficiaires.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Lors des distributions, les partenaires de mise en œuvre ont pris soin d'échanger avec les communautés, de transmettre les informations sur le contenu des kits, d'informer sur les critères d'éligibilité et de fournir des informations sur le mécanisme de plaintes. En outre, une implication totale des autorités locales dans tout le processus (du ciblage à la distribution des kits) a permis l'appropriation du projet par les leaders communautaires ainsi que la protection des plus vulnérables lors de la distribution des kits abris et BNA. Par le biais des mobilisateurs communautaires œuvrant au sein des organisations partenaires, un mécanisme de plaintes a été mis en place pour faciliter la remontée des informations. En sus de ce mécanisme, le GTABNA ainsi que l'agence lead OIM ont réalisé des évaluations dans les villages d'intervention pour s'assurer de l'effectivité du projet et du bon fonctionnement du mécanisme de plaintes. Aucune plainte n'a toutefois été enregistrée.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Avant la mise en œuvre du projet, les partenaires de mise en œuvre ont été briefés et sensibilisés sur la question du PSEA en collaboration avec le Cluster Protection. Au moment de la distribution, les bénéficiaires ont été informés sur la gratuité de l'aide, la composition des kits et les mécanismes de dénonciation des actes de PSEA. Par ailleurs, les critères de sélection ont été également partagés avec les communautés concernées afin d'éviter corruption et exploitation.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

L'OIM veille toujours auprès de ses partenaires de mise en œuvre à ce que les besoins des filles et femmes, notamment chefs de ménages, soient pris en compte dans les projets qu'elle met en œuvre. Pour ce projet, 22,458 femmes et filles ont bénéficié d'assistance. En outre, les équipes de terrain des partenaires de mise en œuvre étaient composées d'équipes mixtes (au moins une femme) pour assurer que les perspectives des femmes soient prises en compte et que les femmes bénéficiaires puissent se tourner vers du personnel féminin en cas de besoin.

e. Personnes handicapées (PwD) :

² En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Partant des critères de ciblage du GTABNA et de la liste de critères d'orientation du Cluster Protection ciblant les personnes à besoins spécifiques, 669 personnes vivantes avec un handicap ont bénéficié de kits abris et BNA. En outre, ces personnes ont été accompagnées et assistées prioritairement au moment de la distribution, afin d'éviter une longue attente et ont été accompagnées et soutenues pour l'aller-retour de leur lieu d'habitation au site de distribution.

f. Protection :

L'OIM intègre des mesures de protection transversales lorsqu'elle assure la préparation, la livraison de l'assistance aux populations touchées et le suivi. Les activités du projet réalisées par les partenaires ont été faites dans le respect de la redevabilité envers la communauté, les bénéficiaires et les autorités locales notamment par la communication, l'implication et la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet. Des séances de formation sur la protection transversale et les principes humanitaires ont été réalisées au bénéfice des partenaires afin d'assurer une sensibilisation sur la PSEA, les mesures barrières contre la COVID-19, la composition des kits abris et BNA et les critères de ciblage des bénéficiaires. Toutes les mesures de protection transversale (sécurité et dignité, accès, redevabilité et participation) ont été prises en compte et respectées dans la mise en œuvre du projet.

g. Éducation :

RAS

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	N/A

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

RAS

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
RAS	

Rapport du projet 20-RR-FPA-029

1. Information sur le projet			
Agence :	UNFPA	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Santé Protection - Violence sexiste	Code du projet :	20-RR-FPA-029
Titre du projet :	Offre des services de santé de la Reproduction intégrée à la prévention et réponse aux violences basées sur le Genre des personnes victimes d'inondation		
Date de début :	08/10/2020	Date de fin :	07/04/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 1 591 667
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 542 435
	Montant reçu du CERF :	US\$ 499 999
	Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 259 949
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 74 224
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
	Partenaires ONG nationale	US\$ 185 725
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Cette subvention CERF pour une réponse rapide accordée à UNFPA et ses partenaires pour assister les sinistrés des inondations survenues au Niger a permis globalement à 13 formations sanitaires de disposer des matériels et médicaments nécessaires à l'offre des services SR et surtout de mettre en place 4 postes de santé dont un au niveau de Niamey pour couvrir les soins de santé primaires avec un focus essentiel sur les services de santé de la reproduction y compris la prise en charge médicale des violences basées sur le Genre. Du côté de la protection, le projet a permis de restaurer la dignité de plusieurs ménages en y apportant à ces populations vulnérables des kits de dignité, aussi en apportant un appui psychosocial à toutes ces personnes affectées par le désastre y compris les survivantes des VBG. Les principaux résultats obtenus se présentent comme suit :

- Nombre des femmes et filles enceintes dans les zones sinistrées ayant bénéficié des kits hygiéniques d'accouchements : 6,676
 - Nombre des femmes et filles ayant bénéficié des services de santé de la reproduction : 41,548
 - Nombre des formations sanitaires ayant bénéficié des kits de santé de la reproduction y compris les kits post viols : 13
 - Nombre des survivantes VBG et personnes vulnérables ayant bénéficié des kits de dignité : 10,000
 - Nombre des personnes affectées y compris les survivantes VBG ayant bénéficié d'un appui psychosocial : 14,452
- Cette subvention a permis d'assister directement 49,521 dans le secteur de protection particulièrement dans la réponse aux VBG et 52,662 dans le domaine de la santé de la reproduction

3. Modifications

RAS

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Santé - Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	19,602	2,970	15,147	5,940	43,659	2,452	24,461	6,117	19,632	52,662
Total	19,602	2,970	15,147	5,940	43,659	2,452	24,461	6,117	19,632	52,662
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	198	30	153	60	441	0	253	175	66	494
Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	17,820	2,970	14,850	8,910	44,550	20,056	2,893	17,564	9,008	49,521
Total	17,820	2,970	14,850	8,910	44,550	20,056	2,893	17,564	9,008	49,521
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	180	30	150	90	450	197	22	192	85	496

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Il s'agit d'un projet avec des personnes sinistrées qui sont des cibles directes du projet, mais en marge à ces personnes directes des personnes non sinistrées qui avoisinent les sites d'accueil des sinistrés ont pu bénéficier des services de santé aussi bien les consultations générales que les services de santé de la reproduction. Au total on a compté 7,652 personnes non sinistrées qui ont eu accès à des services de santé dans les installations prévues pour les personnes sinistrées. Cela s'explique de l'accès gratuit aux services dans les sites d'accueil des sinistrés contrairement aux formations sanitaires ordinaires. Aussi dans le domaine de la protection des filles des quartiers non sinistrés ont bénéficié des serviettes hygiéniques et des kits de dignité elles sont au nombre de 1,453. D'autres personnes indirectement touchées sont toutes celles qui ont bénéficié des informations sur les services de santé de la reproduction et sur les mécanismes de protection contre les VBG à travers les médias. On estime plus de 85,000 personnes ont été touchées par ces informations

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Mettre un mécanisme pour l'accès des femmes et des filles aux services de Santé de la Reproduction tout en prévenant et en répondant aux violences basées sur le Genre des personnes victimes d'inondation			
Résultat 1	Des femmes et des filles victimes des inondations ont accès à des services de santé de la Reproduction			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Santé - Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de centres de santé appuyés en kits Sexual and Reproductive Health (kit SRH)	12	13	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 1.2	Nombre des femmes et des filles ayant bénéficié des services de santé de la reproduction au poste fixe des sites d'inondation et au niveau de 12 centres de santé ayant bénéficié des kits SRH	28,250	41,548	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 1.3	Nombre des femmes enceintes ayant bénéficié des kits hygiéniques d'accouchement	1,000	1,000	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 1.4	Nombre des jeunes filles et adolescentes ayant bénéficié des serviettes hygiéniques	5,300	6,676	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 1.5	Nombre des personnes sinistrées ayant reçu les informations sur l'utilisation des services SR	9,988	23,745	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	On constate qu'il existe un écart important entre les cibles des indicateurs et les résultats atteints surtout ceux en rapport avec l'utilisation des services, l'explication réside dans la gratuité des services au niveau des sites d'accueil des sinistrés ce qui a rendu une affluence des autres personnes non ciblées par le projet.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Achat et mise en place des kits SRH dans les centres de santé cibles	Achat par UNFPA et distribution par APBE		

Activité 1.2	Mise en place des postes fixes de santé dans les sites d'inondation	ONG Afriyan Niger et ONG APBE
Activité 1.3	Distribution au niveau des sites accueillant les victimes des kits hygiéniques d'accouchement et sensibilisation sur la fréquentation des services SR	ONG APBE
Activité 1.4	Distribution au niveau des sites accueillant les victimes des kits hygiéniques aux femmes et jeunes filles et sensibilisation sur la fréquentation des services SR	Afriyan et APBE
Résultat 2	Un mécanisme de soutien psychosocial, d'information et de réponse aux violences basées sur le Genre est mis en place pour les victimes des inondations	

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste			
--------------------------	-------------------------------	--	--	--

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre des femmes et des filles victimes des inondations ayant bénéficié des kits de dignité	10,000	10,000	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 2.2	Nombre des femmes des filles et des garçons traumatisés ou victimes de VBG ayant bénéficié d'un soutien psychosocial au niveau des espaces aménagés à cet effet au niveau des sites d'inondation	9,500	14,452	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 2.3	Nombre des survivantes VBG ayant été identifiés et référés vers les services de prises en charge	900	876	Rapport fin de projet APBE/DRSP
Indicateur 2.4	Nombre des personnes touchées par des messages de sensibilisation des jeunes volontaires de l'association d'Afriyan	23,259	24,486	Rapport fin de projet APBE/DRSP

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Les chiffres obtenus sont proches des cibles de la planification sauf pour l'appui psychosocial où les personnes bénéficiaires ont dépassé de 50% la cible attendue. L'explication réside dans les pertes et dégâts des biens et destructions des maisons occasionnés par les inondations et a affecté plusieurs personnes.
---	---

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Achat et distribution des kits de dignité	APBE
Activité 2.2	Mise en place des espaces pour des services-conseils, appui psychosocial et référencement des cas VBG vers les services de prise en charge.	Afriyan
Activité 2.3	Renforcement de la maison de l'Espoir à Niamey et de centres d'autres régions pour une prise en charge holistique des survivantes VBG s	APBE
Activité 2.4	Elaboration et diffusion des messages pour atténuer les risques VBG par plusieurs canaux, pairs éducateurs, volontaires Afriyan, les radios communautaires et les leaders	APBE/Afriyan avec l'appui de UNFPA

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁴ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁵ :

Pour le secteur de la protection, l'approche communautaire dans l'identification des acteurs communautaires parmi les personnes sinistrées a été impliquée dans les sensibilisations et le référencement des survivantes VBG. De même les femmes et les filles ont été consultées dans la composition des kits de dignité qui répondent plus à leur besoin.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Tous les sites accueillant les personnes sinistrées ont été subdivisés en quartier avec un chef de quartier, des représentants des jeunes, des femmes qui sont les portes-paroles directs des bénéficiaires et qui discutent avec les responsables des partenaires de mise en œuvre UNFPA et partenaires des besoins et des réponses apportées ainsi que le degré de satisfaction et toute autre plainte ne respectant pas les principes humanitaires et les principes de protection.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Nous avons l'opportunité d'assurer le leadership du PSEA au niveau du système des Nations Unies. Les sites d'accueil des sinistrés ont été dotés des lignes vertes pour le rapportage des cas d'exploitation et abus sexuels. De façon préventive tous nos acteurs de mise en œuvre ont été contraints de faire la formation et de signer le code de conduite en rapport avec le PSEA

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

En dehors de question d'accès aux services de santé de la reproduction, le second aspect est focus sur la prévention et la réponse aux violences basées sur le Genre, une problématique qui concerne 90% des femmes et des filles. Le projet a permis à 10000 femmes et filles de bénéficier des kits de dignité, et 14452 ont bénéficié d'un appui psychosocial.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Au niveau de tous les sites d'accueil des sinistrés, les personnes handicapées ont été dénombrées pour bénéficier des services, une priorité a été mise sur les personnes handicapées comme étant prioritaires à recevoir des kits de dignité. Elles sont dénombrées de façon exhaustive pour être des bénéficiaires prioritaires, ainsi 248 ont bénéficié des kits de dignité, 41 des kits hygiéniques d'accouchement et 87 ont eu accès à des services de santé de la reproduction.

f. Protection :

Un volet du projet est accès sur la protection, particulièrement la lutte contre les violences basées sur le genre où nous avons enregistré les résultats qui correspondent aux services minimums de prise en charge des VBG : 10,000 bénéficiaires de kits de dignité, 14,452 d'appui psychosocial, 123 prises en charge médicales des VBG dont 38 cas de viol et 16 cas d'assistance juridique.

⁴ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

La réponse aux violences basées sur le genre et l'accès aux services de santé sont des besoins spécifiques touchant aux droits humains notamment des femmes et des filles. Dans une société patriarcale au Niger, le transfert monétaire aux femmes et filles peut être un risque des VBG, car les hommes détenteurs des pouvoirs vont vouloir s'en accaparer.

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Réponse aux sinistrés des inondations par Afriyan partenaire UNFPA au site de Gamou Niamey	https://www.facebook.com/100000562025171/videos/4562389670456389/

3.2 Rapport du projet 20-RR-HCR-025

1. Information sur le projet			
Agence :	UNHCR	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Protection	Code du projet :	20-RR-HCR-025
Titre du projet :	Protection et assistance aux personnes sinistrées par les inondations au Niger		
Date de début :	13/10/2020	Date de fin :	12/04/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input checked="" type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 2 120 000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 0
	Montant reçu du CERF :	US\$ 500 124
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 449 600
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
	Partenaires ONG internationale	US\$ 238 000
	Partenaires ONG nationale	US\$ 231 600
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention UFE du CERF, le HCR et ses partenaires ont touché directement 84,237 personnes à travers ce projet. Le HCR et son partenaire de mise en œuvre CIAUD ont sensibilisé 76,094 personnes sinistrées sur des thématiques clés de la protection (VBG, protection de l'enfance, la cohabitation pacifique, etc.) à travers les radios communautaires dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri. En plus, ils ont renforcé les capacités de 96 partenaires humanitaires sur la protection transversale, y compris les violences basées sur le genre (VBG) et la protection de l'enfance. C'est ainsi qu'à Niamey, le HCR et CIAUD ont formé 16 acteurs du cluster national WASH et 21 acteurs du groupe de travail Abris et bien Non Alimentaires (ABNA). À Maradi, 15 acteurs WASH, protection, sécurité alimentaire (SECAL), nutrition et coordination ont été formés, ainsi que 44 acteurs étatiques du ministère de l'Action Humanitaire. Les acteurs des clusters de Niamey et les acteurs étatiques de Maradi couvrent également la région de Dosso.

Le HCR et son partenaire BNIF ont aussi distribué une subvention monétaire (Cash Grant) à 993 personnes dans la région de Maradi et 1,000 à Niamey. Le HCR et son partenaire CIAUD ont organisé des audiences foraines ayant permis le renouvellement des documents d'État civil de 1,547 personnes comprenant 1,462 jugements supplétifs d'acte de naissance, 52 certificats de mariage et 33 certificats de décès aux sites sinistrés de Gamou et Hippodrome à Niamey. 27 comités de protection ont été créés ou renforcés. 1,993 personnes à besoins spécifiques (PBS) identifiés par les comités de protection ont reçu un Cash Grant de 50 dollars américains chacun. Parmi les bénéficiaires, 1,000 ont été assistés à Niamey et 993 dans la région de Maradi dont 500 à Madarounfa et 493 à Guidan Roumdji. Enfin, le HCR et son partenaire Humanité internationale (HI) à Niamey et APBE à Maradi ont distribué 2,965 kits enfants (couchette, friperie, produits hygiéniques et jouets) à 2,000 enfants à Maradi et 965 à Niamey.

3. Modifications

Le projet a connu une modification du fait d'un changement de partenaires d'exécution au cours de l'année 2021. Le processus de signature des nouveaux accords avec les partenaires de mise en œuvre est la raison de la reprogrammation. Il s'agit des partenaires en

charge des sensibilisations communautaires, du renforcement des capacités des comités protection, du renouvellement des documents d'état civil et des interventions en espèces en faveur des personnes ayant des besoins spécifiques et des kits pour les enfants sinistrés. Un autre changement était dû à l'allocation par erreur du budget Cash (CBI) dans la catégorie F (transferts). Dans la nouvelle version, le budget CBI a été classé dans la catégorie C (services contractuels) étant donné que l'activité était mise en œuvre directement par le HCR par le biais de l'institution de microfinance BNIF AFUWA.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection - Protection									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	13,269	10,961	18,461	14,999	57,690	17,979	32,015	16,741	17,502	84,237
Total	13,269	10,961	18,461	14,999	57,690	17,979	32,015	16,741	17,502	84,237
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	531	439	739	599	2,308	1,003	759	691	867	3,320

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les activités de sensibilisation ont permis de toucher indirectement des milliers de personnes sur des thématiques liées à la protection des personnes déplacées internes. Les populations des villages de Say, Ouallam, Kollo, Tillabéri, Abala, Téra, Bankilare et Ayorou dans la région de Tillabéri ; Bouza, Illela, Malbaza, Madaoua et Konni dans la région de Tahoua ; Guidan Roundji et Madarounfa dans la région de Maradi et Birnin Gaouré dans la région de Dosso, où les sensibilisations ont été diffusées sur les ondes des radios communautaires ont suffisamment été édifiées sur les notions de base de la protection, notamment les risques et conséquences des VBG, la protection de l'enfance ainsi que la protection des personnes déplacées et les services de prise en charge disponibles. Ces personnes aideront à identifier et orienter les cas de protection vers les ONG partenaires pour une prise en charge adéquate. En plus, les membres des comités de protection de Dosso, Maradi et Niamey dont les capacités en protection ont été renforcées joueront un rôle prépondérant pour l'orientation d'éventuels cas de protection.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet Garantir que les personnes sinistrées par les inondations au Niger bénéficient du respect de l'intégralité de leurs droits et sont assistées le cas échéant.

Résultat 1 L'environnement de protection des populations affectées est renforcé

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Protection			
--------------------------	-------------------------	--	--	--

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	# personnes sensibilisées sur la protection	50,000	68,331	Rapports du partenaire
Indicateur 1.2	# acteurs humanitaires formés sur la protection	60	96	Rapports du partenaire

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Le HCR et son partenaire de mise en œuvre CIAUD ont sensibilisé 68,331 personnes sinistrées sur des thématiques clés de la protection (VBG, protection de l'enfance, cohabitation pacifique, etc.) à travers les radios communautaires dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri. En plus, ils ont renforcé les capacités de 96 partenaires humanitaires sur la protection transversale, y compris les VBG et la protection de l'enfant. La cible a été dépassée étant donné qu'en zone rurale, où les messages de sensibilisation ont été diffusés via les radios communautaires les populations écoutent régulièrement la radio qui est un des principaux canaux d'information.			
---	--	--	--	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Sensibilisation des communautés locales sur la protection (4 régions)	CIAUD
Activité 1.2	Formation des acteurs humanitaires sur la protection (Dosso)	CIAUD

Résultat 2 Une protection aux sinistrés est assurée

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Protection			
--------------------------	-------------------------	--	--	--

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	# PBS ayant reçu un cash grant (50 USD / personne)	2,000	1,993	Rapports des partenaires

Indicateur 2.2	# personnes ayant reçu la documentation	1,500	1,547	Rapport du partenaire
Indicateur 2.3	# comités de protection créés ou renforcés	30	27	Rapports des partenaires

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Le HCR et son partenaire BNIF ont distribué un Cash Grant à 993 personnes dans la région de Maradi et 1,000 à Niamey. Lors de la distribution de Cash Grant, sept personnes étaient absentes à Guidan Roumdji et le partenaire, en collaboration avec le comité ont décidé de les servir à leur retour.

Le HCR et son partenaire CIAUD ont organisé des audiences foraines ayant permis le renouvellement des documents d'État civil de 1,547 personnes comprenant 1,462 jugements supplétifs d'acte de naissance, 52 certificats de mariage et 33 certificats de décès dans les sites sinistrés de Gamou et Hippodrome à Niamey. La cible pour le renouvellement de documents d'identité a été dépassée de 47 puisque lors des audiences foraines, ces personnes se sont présentées, le HCR et son partenaire ne pouvaient les exclure.

27 comités de protection ont été créés ou renforcés. Sur les sept comités prévus à Niamey, seulement deux ont été mis en place, car les sinistrés étaient concentrés sur deux sites, notamment celui de Gamou et de l'Hippodrome. À Maradi, les sinistrés vivent sur 25 sites et le HCR a dépassé la cible de deux comités.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Prise en charge des PBS	ANTD et CIAUD
Activité 2.2	Renouvellement de la documentation	CIAUD
Activité 2.3	Mise en place et renforcement des comités de protection	HI et APBE

Résultat 3 Une assistance aux enfants sinistrés est donnée

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Protection - Protection

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	# enfants ayant reçu des kits (30 USD / kit)	4,100	2,965	Rapports des partenaires

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Le HCR à travers son partenaire APBE (Maradi) et HI (Niamey) a distribué des kits d'une valeur moyenne de 30 USD / kit, contenant des couchettes, des friperies et des jouets à un nombre total de 2,965 enfants sinistrés.

À Guidan Roumdji et Madarounfa, 2,000 enfants ont bénéficié d'un kit. À Niamey, seulement 965 sur une estimation de 2,000 enfants ont reçu un kit. La cible initiale n'a pas été atteinte à Niamey du fait qu'au moment de la réponse et suite à des contraintes logistiques, les bénéficiaires avaient déjà quitté les sites puisque les conditions s'étaient améliorées dans leurs lieux de provenance.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Achat des kits enfants (couchette, friperie, produits hygiéniques, jouets)	APBE et HI
Activité 3.2	Don d'une assistance matérielle aux enfants sinistrés	APBE et HI

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁶ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁷ :

L'approche d'évaluation participative AGDM (Âge, genre et diversité) a été prise en compte dans tous les domaines d'intervention, y compris avec les bénéficiaires et les partenaires. Les bénéficiaires sont inclus à travers l'approche participative à toutes les étapes du cycle du programme : planification, conception et mise en œuvre, les comités de protection participent à la livraison du programme à travers l'identification de PBS et des enfants bénéficiaires des Kits.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Dès le début du projet, les bénéficiaires reçoivent des informations claires et exhaustives sur l'intervention proposée. Ils ont été consultés en permanence et réunis par le biais des groupes de discussion axés sur l'intégration de l'âge, du sexe et de la diversité et par l'intermédiaire de leurs représentants / comités respectifs. Des mécanismes de plainte sont en place dans chaque région.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Pour réduire les risques d'agressions sexuelles, les ménages ayant à leur tête des femmes ont été priorités lors de l'identification des bénéficiaires de l'assistance en Cash. Les filles ont également reçu des kits d'une valeur de 30 dollars américains afin de prévenir les risques et conséquences des VBG.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

43 % des personnes ayant reçu des réponses directes de protection sont des femmes et des filles. Les femmes chefs de ménages ont été priorités lors de l'identification pour bénéficier de l'assistance en Cash. Les femmes et les filles sinistrées ont reçu des documents individuels lors des audiences foraines pour le renouvellement des documents d'état civil. Les femmes vulnérables et les filles ont aussi été servies en premier lors de la distribution de Cash et des kits pour enfants. Ce pourcentage des femmes et filles atteintes s'explique par le fait qu'en milieu rural les hommes écoutent plus la radio que les femmes.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Les personnes vivant avec handicap ont été priorités lors de l'identification pour bénéficier de l'assistance en Cash d'une somme de 50 dollars. Les dispositions étayées dans les normes sphère ont été respectées lors des distributions et les audiences foraines pour le renouvellement des documents d'état civil.

f. Protection :

⁶ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁷ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

La centralité de la protection a été au centre du projet. Lors de l'identification des bénéficiaires, toutes les personnes qui nécessitent une réponse de protection ont reçu des réponses directes de la part des partenaires (appui psychosocial, identification pour la distribution de Cash, l'orientation et le référencement vers les autres partenaires pour la prise en compte de leurs besoins.)

g. Éducation :

Les comités de protection ainsi que les membres du Cluster formés sur la protection ont identifié les enfants ayant besoin des documents et ces derniers ont été renouvelés pour permettre aux enfants de poursuivre leur éducation. La plupart des enfants sinistrés de Niamey étaient déjà scolarisés et les parents des enfants de la région de Maradi ont été sensibilisés à inscrire leurs enfants lors de la prochaine rentrée scolaire.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	1,993

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.


Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les partenaires du HCR en collaboration avec les comités de protection ont identifié les personnes ayant des besoins spécifiques dans les sites abritant les sinistrés à Niamey et dans la région de Maradi. Les femmes chefs de ménages, les ménages ayant plusieurs enfants, les personnes âgées ainsi que les personnes vivant avec handicap ont été priorisés lors de l'identification des bénéficiaires. Les bénéficiaires ont reçu chacun un Cash Grant de 50 dollars américains à travers l'institution de microfinance BNIF Afuwa qui a effectué le déplacement vers les localités ciblées pour servir les bénéficiaires.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Distribution cash grant	1,993	99 650	Protection - protection	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
<i>Tweet</i>	https://twitter.com/UNHCRNiger/status/1356626065737867264
<i>Tweet</i>	https://twitter.com/UNHCRNiger/status/1317095321793712128
<i>Communiqué de presse</i>	 UNHCR Niger - Communiqué de Pre

3.3 Rapport du projet 20-RR-CEF-048

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Eau, assainissement et hygiène Santé	Code du projet :	20-RR-CEF-048
Titre du projet :	Réponse d'urgence multisectorielle (WASH et Santé) aux inondations dans les régions de Niamey, Dosso, Tahoua, Maradi et Tillabery		
Date de début :	08/10/2020	Date de fin :	07/04/2021
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 7 717 310
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 0
	Montant reçu du CERF :	US\$ 2 019 293
	Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 778 404
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 424 377
	Partenaires ONG internationale	US\$ 260 905
	Partenaires ONG nationale	US\$ 93,122
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Cette subvention Rapid Response (RR) du CERF a permis à l'UNICEF et ses partenaires de fournir une assistance d'urgence en eau, hygiène et assainissement (EHA) à 119,851 personnes dont 99,605 femmes personnes affectées par les inondations dans les régions de Dosso, Niamey, Maradi, Tahoua, Tillabéri y compris Diffa intégrée à la suite de l'évaluation des besoins conduite en février 2021 en prévision de la crue de la Komadougou. Grâce aux actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène, incluant les mesures de prévention du COVID-19, les six ONG partenaires CISP (Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli), Solidarité internationale et HELP (3 ONG internationales) et trois autres nationales, CDR (Contribution au Développement Rural), Vision Plus, SOLHUMIN ont pu obtenir les principaux résultats ainsi déclinés :

- 141,777 personnes ont reçu des kits WASH (savon et produits de traitement de l'eau à domicile) dans les régions de Dosso, Niamey, Maradi, Tahoua et Tillabéri.
- 32,977 personnes ont eu accès à des services d'assainissement de base à travers la construction de 719 latrines d'urgence dont 70 dans la région de Tillabéri, 69 dans la région de Niamey, 80 dans la région de Dosso, 300 dans la région de Tahoua et 200 dans la région de Maradi. En plus, 51 fosses de latrines ont été régulièrement vidangées dans le site d'installation des sinistrés de Niamey;
- 5,420 personnes ont eu un accès temporaire à de l'eau potable à travers le water trucking dans la région de Niamey.
- 20,633 personnes ont eu un accès durable à l'eau potable à travers la réhabilitation de points d'eau endommagés.

D'autre part, les activités mises en œuvre à travers le volet santé de cette réponse ont permis d'atteindre dans l'ensemble 64,715 personnes dont 30,245 femmes dans les régions de Dosso, Maradi Niamey, Tahoua, et Tillabéri. De manière spécifique :

- 42,999 personnes ont bénéficié des soins de santé (dont 18,615 hommes et 24,384 femmes),

- 21,716 enfants de moins de 5 ans (10,086 garçons et 11,630 filles) ont été vaccinés contre les maladies évitables par la vaccination, dont la rougeole,
- 14 districts sanitaires (DS) dans les régions de Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua et Tillabéry ont été dotés en intrants médicaux nécessaires pour la mise en œuvre des activités de prise en charge des populations affectées.

De plus, les fonds reçus ont contribué à co-financer le volet Communication des Risques et d'Engagement Communautaire (CREC). Du staff en charge des questions de communication pour le développement a fourni une assistance technique au Ministère de l'Action Humanitaire et de Gestion des Catastrophes (Ministère de l'action Humanitaire – MAH) dans l'organisation des services tandis que les ressources flexibles ont contribué à mieux organiser les besoins des personnes déplacées et répondre aux préoccupations des personnes affectées par les inondations, dans leurs lieux de résidence. Cette action au bénéfice des populations sinistrées et affectées a concerné les régions les plus touchées à savoir Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry. Ainsi,

- 127 Comités locaux ont été organisés autant sur les sites de regroupement que sur les zones sinistrées (pour les ménages n'ayant pas quitté leur zone)
- 1,359 Volontaires communautaires ont été identifiés par sites de regroupés et formés sur la purification de l'eau, l'hygiène et la propreté des lieux de séjour ainsi que sur la protection des enfants en situation difficile et précaire. Cela au travers des Pratiques Familiales Essentielles – PFE qui englobent ces différents comportements ;
- Les modules sur la prévention et la gestion des catastrophes du Ministère de l'action humanitaire (MAH) ont été révisés, prenant en compte l'approche andragogique basée sur les besoins de l'adulte et de l'apprenant ;
- 367 femmes leaders (sur les sites comme sur les zones affectées) ont été formées et outillées pour suivre les alertes liées aux inondations, y compris de remonter sur une chaîne de communication les informations en lien avec la survie des enfants et des femmes de sites suivis
- 35 cadres du MAH ont été formés sur la Gestion de l'information en période d'inondation, y compris la réclamation et la responsabilité des bénéficiaires, pour une qualité des services offerts ;
- Le site internet du MAH a été rénové, avec le concours d'UNICEF, pour une actualisation des informations et sa fluidité à la visite ;
- Le ministère et les directions régionales du MAH ont été pourvues en matériel informatique complet (saisie, impression, connexion et audiovisuel)
- 34 Radios communautaires, 3 Télévisions et 1 Journal en ligne ont diffusé 8,965 spots (audio et audiovisuel) et diffusé (en direct ou en différé) 11 Débats en 3 langues majeures du Niger (Français, Haoussa et Djerma). Tous les produits étaient en relation avec les inondations et la gestion des conséquences de l'inondation.

Au total, la réponse aux inondations en matière de CREC, 262,694 personnes (dont 162,870 femmes, 70,927 hommes et 28,897 enfants filles et garçons) ont été touchées par ces interventions y compris 6,324 personnes adultes bénéficiaires ayant sur les 6 mois de la réponse, travaillés activement parmi leurs pairs dans le sens de l'adoption des comportements positifs et de la remontée des réclamations pour une qualité de la réponse à assurer.

3. Modifications

L'une des modifications intervenues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet concerne les zones de mise en œuvre de la réponse EHA. En effet à la suite d'une évaluation des besoins, la région de Diffa été rajoutée comme zone d'intervention en février 2021 compte tenu des fortes prévisions de crue de la Komadougou et menaces d'inondations dans la région. De plus un volet engagement communautaire a été rajouté pour renforcer la cohésion et l'entraide aux déplacés et sinistrés dans les zones d'intervention. Une partie des activités mises en œuvre à travers ce volet ont été financées à travers des ressources internes et flexibles de l'UNICEF, car n'étant pas initialement prévues dans cette réponse.

Quelques retards ont également été enregistrés dans la réception des premières commandes d'intrants, impactant la mise en œuvre des activités de prise en charge dans les districts qui n'ont pas pu commencer au même moment.

Au moment de l'établissement de ce rapport, les fonds alloués par le CERF ont été utilisés à 98%, un changement de source de financement permettra d'absorber le reliquat de 37,811 USD en plus d'un engagement de 51,406 USD représentant les frais de frêt d'une commande d'intrants pour les activités de santé en cours de liquidation, effectuée sur les fonds d'UNICEF pour accélérer la réponse.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Santé - Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	20,956	19,344	21,235	19,602	81,137	18,615	24,384	10,086	11,630	64,715
Total	20,956	19,344	21,235	19,602	81,137	18,615	24,384	10,086	11,630	64,715

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	482	445	482	451	1,860	429	561	232	268	1,490
--	-----	-----	-----	-----	-------	-----	-----	-----	-----	-------

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène - Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	43,613	38,161	50,973	48,974	181,721	42,809	41,132	59,114	56,796	199,851
Total	43,613	38,161	50,973	48,974	181,721	42,809	41,132	59,114	56,796	199,851

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	1,832	1,603	2,141	2,057	7,633	1,798	1,728	2,483	2,385	8,394
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les activités mises en œuvre dans le cadre de cette réponse ont permis de toucher indirectement des personnes non sinistrées notamment en matière de CREC, où 262,694 personnes (dont 162,870 femmes 70,927 hommes et 28,897 enfants- filles et garçons) ont été touchées en plus des personnes indirectement touchées par les messages de sensibilisation véhiculés par les radios communautaires sur les voies de transmission et moyens de prévention des maladies transmissibles comme la COVID-19 pour le volet EHA.

Par ailleurs lors des activités de prises en charge, des sensibilisations ont été faites sur les maladies à déclaration obligatoire, les pratiques familiales essentielles et les signes de référencement ont atteints, 313,052 personnes ont bénéficié de ses sensibilisations, soit 131,311 hommes, 138,522 femmes, et 43,219 adolescents dans les 14 districts sanitaires répartis dans les régions de Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Apporter une réponse multisectorielle (WASH et santé) aux besoins urgents des populations affectées par les inondations dans les régions de Niamey, Maradi, Dosso, Tillabéry et Tahoua			
Résultat 1	181,721 personnes sinistrées et hôtes bénéficient d'intervention d'urgence d'assainissement et de promotion d'hygiène accompagnée de distribution de savon pour le lavage des mains.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène - Eau, assainissement et hygiène			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons bénéficiant d'informations sur mesures de prévention des infections (COVID-19, diarrhées, choléra ...)	181,721	199,851	Rapports partenaires ONGs (CISP, Contribution pour le Développement Rural – CDR, Vision Plus VP, SOLHUMIN, HELP)
Indicateur 1.2	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons ayant accès aux savons pour le lavage des mains aux moments clés	90,860	141,777	Rapports partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)
Indicateur 1.3	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons ayant accès à des latrines répondant à leurs besoins spécifiques	50,000	32,977	Rapports partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Compte tenu de l'évolution de la situation et des besoins, des ajustements internes ont conduit à l'augmentation du nombre de personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques d'hygiène et ayant reçu des kits WASH De même, partant du fait que, hormis la région de Niamey, il n'y a pas eu de création de sites de relocalisation des sinistrés, le nombre de latrines d'urgence requis a été revu à la baisse.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Information, éducation et communication sur les voies de transmission et les mesures de prévention des maladies liées au manque d'hygiène (COVID-19, diarrhées et choléra et les autres maladies à potentiel épidémique)	Partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)		

Activité 1.2	Promotion de l'hygiène et distribution des savons pour le lavage des mains au bénéfice de 90,860 personnes (sinistrées et hôtes).	Partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)
Activité 1.3	Réalisation de 1,000 latrines d'urgences dans les sites d'accueil des sinistrés, répondant à leurs besoins spécifiques	Partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)

Résultat 2 105,860 personnes (sinistrées et hôtes) ont accès à l'eau potable à travers la réhabilitation/extension des réseaux d'eau potable, la distribution des produits de traitement d'eau à domicile et le water trucking.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster Santé - Santé

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons ayant un accès durable à au moins 15 litres d'eau potable par jour à travers la réhabilitation des infrastructures et l'extension des réseaux	15,000	20,633	Rapports partenaires gouvernementaux (DRHA Niamey, Dosso, Tillabéry, Diffa et Tahoua)
Indicateur 2.2	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons ayant accès à au moins 7,5 litres d'eau potable par jour à travers le traitement de l'eau à domicile	90,860	141,777	Rapports partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)
Indicateur 2.3	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons ayant accès à au moins 7,5 litres d'eau potable par jour à travers le water trucking	15,000	5,420	Rapport partenaire ONG (SI)

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur La réduction du nombre de sites de relocalisation s'est faite compte tenu du besoin réel qui s'est présenté lors de la réponse (création de 2 sites à Niamey seulement alors que les prévisions initiales ciblaient toutes les régions). Cette réduction a conduit à une réduction des investissements en matière de water trucking et, une augmentation du nombre de points d'eau réhabilités. D'où l'augmentation du nombre de personnes ayant durablement accès à l'eau potable aux indicateurs 2.1 et 2.2

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau et extension de réseau d'eau existant vers les sites d'accueil des sinistrés	Partenaires gouvernementaux (DRHA Niamey, Dosso, Tillabéry, Diffa et Tahoua)
Activité 2.2	Sensibilisation et distribution des produits de traitement de l'eau à domicile (Pur ou Aquatab)	Partenaires ONGs (CISP, CDR, VP, SOLHUMIN, HELP)
Activité 2.3	Traitement et distribution d'eau en urgence à travers des rampes de distribution dans les sites d'accueil des sinistrés	Partenaire ONG (SI)

Résultat 3 50 structures de soins ciblées (4 CHRs, 1 Hôpital de District, et 45 CS) sont appuyées en médicaments essentiels et équipements médicaux de base

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Santé - Santé			
--------------------------	---------------	--	--	--

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Nombre de structures des soins appuyées	50	114	Rapport des Districts sanitaires
Indicateur 3.2	Pourcentage de structures de soins ciblées sans rupture de stock en médicaments essentiels de 6 groupes de médicaments (Antipaludique, antibiotique, antipyrétique, anti-inflammatoire, antidiarrhéique, et antalgique)	100%	100%	Bordereau d'envoi vers les Districts sanitaires
Indicateur 3.3	Nombre des formations ayant reçu des kits Cholera	50	0	N/A
Indicateur 3.4	Nombre de structures de santé avec personnels de santé non contaminés par la COVID-19	50	50	Rapport des Districts sanitaires

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur Le nombre de CSI impliqués dans les Districts sanitaires est pratiquement le double de la cible, les populations étant éparpillées sur plusieurs aires de Santé. Les intrants pour la prise en charge du choléra sont arrivés tardivement et n'ont pu être acheminés avant de la période de mise en œuvre. Toutefois un plan de distribution est prévu pour acheminer les intrants d'ici le début de la saison pluvieuse.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Approvisionner 50 structures de soins ciblées (4 CHR, 1 Hôpital de District, et 45 CS et Postes de santé avancés) en médicaments essentiels et matériels médicaux, suivant le PMA en soins de santé primaires et santé de la reproduction dans 16 Districts sanitaires ciblés	Mis en œuvre par UNICEF, Intrants achetés et acheminés dans les districts sanitaires
Activité 3.2	Équiper les maternités de 5 hôpitaux de référence (4 CHR, 1 Hôpital de District,) en kits et consommables chirurgicaux pour la prise en charge des complications chirurgicales d'urgence	UNICEF, les kits chirurgicaux n'ont pas pu être achetés
Activité 3.3	Équiper les 50 structures de santé en matériels de protection individuelle pour limiter la transmission interhumaine et protéger les individus contre l'exposition à COVID-19	Mis en œuvre par Unicef, Matériels de protections individuelles (bavettes) et de désinfection des mains achetés et acheminés dans les districts sanitaires

Résultat 4 81,137 personnes vulnérables (F : 42,191 ; H : 38,946) sinistrées malades sont prises en charge gratuitement en soins de santé de base

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Santé - Santé			
--------------------------	---------------	--	--	--

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
-------------	-------------	--------------	-----------------	------------------------

Indicateur 4.1	Nombre de sinistrés et personnes de familles d'accueil malades pris en charge gratuitement	81,137	64,715	Rapports des districts sanitaires
Indicateur 4.2	Nombre de FOSA offrant des services complets en soins de santé de base	50	114	Rapport des CSI, ce chiffre représente les CSI dans lesquels les activités ont été menées
Indicateur 4.3	Nombre d'enfants de moins de 9 à 59 mois vaccinés	8,100	21,716	Rapport des districts sanitaires
Indicateur 4.4	Pourcentage d'alertes notifiées	100%	100%	Rapports maladies à déclaration obligatoire (MDO)
Indicateur 4.5	Proportion d'alertes investiguées.	100%	100%	Rapports d'investigations

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur La cible n'a pu être atteinte en ce qui concerne la prise en charge médicale des personnes, mais largement dépassée en ce qui concerne les vaccinations. Dans certains des districts sanitaires, les populations n'ont pu être atteintes compte tenu des mouvements saisonniers de population notamment dans le district sanitaire de Boboye (région de Dosso)

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 4.1	Organiser et assurer la gratuité des soins médicaux s en faveur des sinistrés et personnes de familles d'accueil malades dans les structures de santé ciblées par le projet.	Districts Sanitaires - Les soins médicaux ont été assurés par les partenaires de mise en œuvre, grâce à l'appui et un approvisionnement en intrants médicaux fourni par UNICEF à travers les fonds CERF
Activité 4.2	Organiser une vaccination de récupération dans les 16 districts sanitaires ciblés.	District Sanitaires - Les vaccinations ont été organisées et mises en œuvre par les districts sanitaires lors des activités médicales avec d'excellents résultats atteints.
Activité 4.3	Organiser la sensibilisation de proximité dans les 16 districts sanitaires ciblés touchant environ plus de 80% (3,658) femmes en âge de procréer, 9,672 hommes (50%) et 12,251 adolescents (30%) sur les signes de danger ainsi que les références précoces des urgences néonatales.	District Sanitaire. Activités mises en œuvre par les directions régionales de la santé publique et les districts sanitaires dans toutes les régions couvertes par la réponse inondations.
Activité 4.4	Organiser la détection et alerte précoce des maladies à potentiel épidémique dans les districts sanitaires ciblés	Cette activité s'est faite de manière continue par les Districts Sanitaires, à travers le circuit de remontées hebdomadaire des informations concernant les maladies

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁸ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes

⁸ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁹ :

Les populations affectées ont été impliquées à toutes les étapes du processus de fourniture des services WASH y compris l'identification des besoins, le ciblage des familles pour la distribution des kits, l'identification des sites de construction des latrines d'urgence, le choix des points d'eau à réhabiliter et la redynamisation des comités de gestion des points d'eau.

Pour la mise en œuvre du volet sanitaire de la réponse, les activités de sensibilisation mises en œuvre en amont ont été conduites par les relais communautaires issus et choisis par la communauté. Certains de ces relais ont continué à fournir leur appui au-delà de la durée de la réponse.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Tout au long de la mise en œuvre des activités, les populations sinistrées ont été encouragées à faire parvenir leurs préoccupations à l'UNICEF, aux partenaires gouvernementaux et de mise en œuvre à travers les comités de gestion des points d'eau et leader communautaires. Aussi, afin d'assurer la confidentialité de leurs déclarations, les bénéficiaires ont été encouragés à partager leurs préoccupations avec des personnes de confiance y compris les leaders traditionnels et communautaires, chefs religieux et coutumiers pour une transmission des plaintes à qui de droit.

Ainsi la responsabilité envers les personnes affectées a été assurée tout au long de du projet. La confidentialité des personnes prises en charges dans les centres et de district de santé lors de la prise en charge médicale a été effective. De plus en matière CREC, 6,324 personnes adultes bénéficiaires sur les 6 mois de la réponse ont travaillé activement parmi leurs pairs dans le sens de l'adoption des comportements positifs et de la remontée des réclamations pour une qualité de la réponse.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Les partenaires de l'UNICEF sont formés et régulièrement sensibilisés sur les politiques et procédures de Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) et ont une bonne connaissance du mécanisme d'enregistrement et de traitement des plaintes au niveau inter-agences dans le cadre de la mise en œuvre des projets sur le terrain.

De même la connaissance et l'existence d'un mécanisme de prévention de l'exploitation et des abus sexuels font partie intégrante des critères de sélection des partenaires de mise en œuvre.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

La perspective de genre a été intégrée dans la programmation et la mise en œuvre du projet. Les produits et résultats ont couvert tous les groupes d'âge, en assurant la participation des femmes aux processus de prise de décision et à la gestion des points d'eau. De même, les latrines d'urgence construites dans le cadre de ce financement ont pris en compte les besoins sexo-spécifiques des bénéficiaires.

La prise en charge médicale des populations sinistrées s'est faite sans discrimination de genre. Les résultats obtenus ressortent que plus de personnes de sexe féminin ont été atteintes par les soins de santé que celles de sexe masculin.

e. Personnes handicapées (PwD) :

La construction des latrines d'urgence a été adaptée aux personnes handicapées parmi les utilisateurs. Le « design » de ces latrines répond spécifiquement aux besoins individuels des personnes handicapées. De plus une attention particulière leur a été accordée lors de la distribution kits et des séances de sensibilisation.

L'accès aux services de santé lors des sorties foraines et mobiles s'est fait sans aucune discrimination. Toutes les personnes qui se sont présentées ont été prises en charge.

f. Protection :

⁹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

L'UNICEF reconnaît que les enfants, en particulier les filles et les femmes handicapées, courent un risque accru en raison de l'inaccessibilité aux informations sur la prévention et l'assistance et des obstacles importants à l'accès aux services de santé de base. Ces facteurs ont été pris en compte dans la mise en œuvre du programme.

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Non	Non	N/A

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

La réponse en santé se focalise sur la prise en charge des populations, les sorties foraines, voire mobiles, impliquant le déplacement du personnel de santé et des intrants vers les populations et ne peut se faire en modalité Cash

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Activités de visibilité	La célébration de la journée internationale de l'enfant a été l'opportunité pour plaider en faveur des droits de l'enfant spécialement pour ceux affectés par les inondations. Grâce à la contribution CERF, UNICEF en partenariat avec les médias nationaux a organisé une série d'initiatives média, à travers lesquels des enfants ont eux-mêmes produits une série d'articles et de reportages. Ils ont également organisé des débats télévisés sur la situation des enfants affectés par les inondations.
Liens d'accès au différentes publication	<ul style="list-style-type: none"> • https://www.niameysoir.com/societe-non-respect-des-droits-de-lenfant-tirons-les-lecons-des-inondations-de-2020/ • Actu Niger: https://www.actuniger.com/societe/16785-abdoul-salamou-10-ans-a-cause-des-inondations-j-ai-arrete-l-ecole-et-je-mendie-desormais-dans-la-rue.html • Actu Niger: https://www.actuniger.com/societe/16775-issa-abdou-eleve-de-16-ans-nos-conditions-de-vie-sont-vraiment-precaires-sur-ce-site-qui-accueille-les-sinistres-des-inondations.html

ANNEX 1: CERF FUNDS DISBURSED TO IMPLEMENTING PARTNERS

CERF Project Code	CERF Sector	Agency	Implementing Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner in USD
20-RR-IOM-024	Shelter & NFI	IOM	INGO	\$70,228
20-RR-IOM-024	Shelter & NFI	IOM	INGO	\$13,806
20-RR-IOM-024	Shelter & NFI	IOM	NNGO	\$103,000
20-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	NNGO	\$99,600
20-RR-HCR-025	Multi-sector refugee assistance	UNHCR	NNGO	\$120,000
20-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	INGO	\$97,000
20-RR-HCR-025	Child Protection	UNHCR	INGO	\$96,000
20-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	INGO	\$45,000
20-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	NNGO	\$12,000
20-RR-FPA-029	Protection	UNFPA	NNGO	\$107,020
20-RR-FPA-029	Health	UNFPA	NNGO	\$35,460
20-RR-FPA-029	Health	UNFPA	NNGO	\$25,980
20-RR-IOM-024	Shelter & NFI	IOM	INGO	\$70,228
20-RR-IOM-024	Shelter & NFI	IOM	INGO	\$13,806
20-RR-IOM-024	Shelter & NFI	IOM	NNGO	\$103,000
20-RR-HCR-025	Protection	UNHCR	NNGO	\$99,600